



L'ESPRIT DE CONQUETE

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cédex.

Tel : 02 99 79 80 74

Internet : www.tresor.cgt.fr/35

E-Mail : cgt.035@cp.finances.gouv.fr



Rien ne va plus à MFP Services.(anciennement dénommée SLI)

Beaucoup d'entre nous ont eu ou ont à souffrir de retards de remboursements considérables

Si vous allez sur le site Internet de MFP, tout semble aller pour le mieux. Mr Durantou, vice président de la mutuelle du Trésor et Président de MFP services en vante 'ses atouts' : « un réseau de sections départementales implantées sur l'ensemble du territoire, et un système informatique performant ».

Il n'a probablement pas eu à se faire rembourser récemment, car chacun est à même de mesurer les graves lacunes de la dernière réforme.

Des retards qui s'accumulent et des dossiers inaccessibles avant plusieurs semaines ou mois.

Comment cela fonctionne t'il :

Depuis la dernière réforme que nous avons dénoncée en son temps, toute demande de remboursement envoyée à la Mutuelle est transmise à la SLI de Rennes qui fait suivre les dossiers à la SLI de Quimper qui en fonction de sa charge de travail les traite ou les envoie à une autre SLI moins surchargée.

Comme il n'y a pas de traçabilité des dossiers, il faut attendre que ceux ci reviennent à Rennes, pour effectuer des recherches en cas d'incident. Autrement dit, il ne reste aux agents lésés qu'à attendre,

et quand on connaît les montants de certains dossiers, cela peut entraîner de graves conséquences pour les assurés.

En conséquence :

1 : Faites une photocopie de tout dossier adressé à la 'SLI', pour servir au besoin de duplicata si pas de remboursement dans les 2 mois. Cela aidera également en cas de recherches.

2 : N'hésitez pas à adresser une demande d'avance au comité départemental de la mutuelle et à tenir informés les élus.

Après 309 licenciements et la fermeture de 34 sections, MFP Services s'engage encore, dans un nouveau projet d'entreprise afin de « renforcer la proximité, la qualité et la continuité de son métier de gestionnaire de l'Assurance maladie, des prestations sociales interministérielles et de la prévoyance des fonctionnaires. »

Ci dessous : quelques unes des mesures annoncées.

- Les 94 sections locales interministérielles (SLI) actuelles vont être progressivement transformées d'ici avril 2007 :
- Création de 54 Centres de Prestations Santé (CPS) qui couvriront tout le territoire national et les DOM. Les CPS assureront les activités de liquidation des feuilles de soins

papier et électroniques, de contrôle et de traitement des réclamations. Ils assureront également la fonction d'accueil, la gestion du courrier, les actions de prévention et d'information santé (GDR), les recours contre tiers, etc

- Création d'une nouvelle unité de scannérisation / LAD (Lecture Automatisée de Documents) à Bordeaux et augmentation de la capacité de la LAD de Toulouse,
- Spécialisation des sections de Clermont-Ferrand et Lyon en Centre de Prestations Sociales Interministérielles (CPSI) pour le traitement des prestations sociales interministérielles : chèques vacances, aide ménagère à domicile et aide à l'installation,
- Gestion de l'accueil téléphonique pour l'ensemble du territoire métropolitain à partir de 5 centres d'appels implantés à Lille, Mâcon, Nantes, Paris et Rouen,

Faire et défaire, c'est travailler. Il n'en demeure pas moins que **ce sont les assurés sociaux qui en font encore les frais.**

Souhaitons que le constat des erreurs passées soit correctement effectué et qu'enfin nous assistions à un fonctionnement correct du service.

REMONTEZ DOLEANCES ET REVENDICATIONS ET N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER .

Les élus CGT au comité département